

## Jean-Baptiste André Godin à Henri de Hulster, 1er avril 1879

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (20)

Collation3 p. (42r, 43r, 44v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Henri de Hulster, 1er avril 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49857>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [1er avril 1879](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) – Familistère

Destinataire [Hulster, Henri de](#)

Lieu de destination Crespin (Nord)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

Résumé Sur le sondage de Guise : établissement du compte de Henri de Hulster pour le percement d'un trou de sondage à 228 m de profondeur. Godin désire arrêter le travail car Maurois est dans un état d'ébriété qui rend la chose impossible.

## Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Ressources naturelles](#)

Personnes citées [Maurois \[monsieur\]](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

Guise le 1<sup>er</sup> avril 1879

Monsieur Duheldier,

Une des erreurs que j'ai à vous signaler d'abord est celle-ci :

Tous me rappelez dans votre compte les frais d'achèvement du premier sondage et ces frais nous ont été réglés le 28 Juillet à Guise, votre reçu en fait foi.

Ensuite c'est fondé sur notre convention que je vous ai signalé une autre erreur. Il est bien vrai que nous étions convenus de 175 mètres pour neuf mille francs, mais j'ai pris ensuite à ma charge le creusement du puits jusqu'à l'eau et consenti à vous fournir les charpentes et les bois nécessaires au rétablissement des barraques, votre personnel aidera à ce rétablissement.

Nous vous obligez donc ensuite à me faire les 175 mètres d'enfoncement pour le prix de neuf mille francs. Mais il était entendu que dans le cas où la source serait atteinte avant l'enfoncement de 175 mètres, les mètres d'enfoncement nous seraient payés à raison de 7<sup>fr</sup> 50.

C'est du reste ce que nous avions écrit nous-mêmes : "ces termes :

"A partir du point où la sonde commencera à fonctionner, le prix d'enfoncement sera de cinquante et un francs quarante centimes par mètre jusqu'à cent soixante quinze mètres d'enfoncement. Si vous jugez à propos de faire approfondir davantage le puits sera ensuite de cent quatre-vingt quatre mètres. Vous me donnerez vos charpentiers pour remonter les baraqués et des chevaux pour transporter le matériel. Les travaux de démontage et de remontage des baraqués de sondage arriveront sans discontinuer sous la direction de M<sup>e</sup> Haussis et des hommes de son équipe."

D'après ces conventions, je vous fais donc 175 mètres pour 9.000 francs  
53 mètres à 70 francs 3.710.  
Plus vos différentes fournitures,  
(excepté les sommes qui ont trait au premier sondage) s'élevant  
d'après votre compte à 1.786 francs

Ensemble à reporter 15.498 francs

Sur cette somme nous vous  
verserons 10.000 francs

repart 15.696,55

Sur cette somme nous avons  
reçu 19.000<sup>00</sup>

je vous ai fait  
quelques facturations  
et je vous envoie  
ci-joint le détail,  
s'élèvent à 117,55

total 12.117,55 12.117,55

C'est donc 3.379,00

que je vous dois, sauf règlement  
des dépenses faites depuis l'arrêt du sondage.

Le travail ne pourrait se continuer  
davantage avec Maurice qui, chaque semaine,  
est dans un état d'ébriété qui rend le travail  
impossible, je devine régler complètement  
avec vous ce compte.

C'est pourquoi je vous accorde une  
avance ici, mais si vous ne pouvez  
rien envoiez-moi la note des frais sup-  
plémentaires.

Je vous salut bien sincèrement

Bernard D